

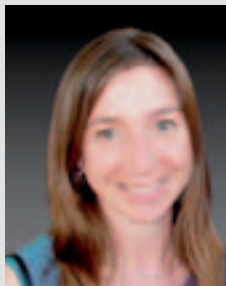
## Des quartiers durables à la ville durable

### Les quartiers durables

Effet de mode ou instrument de choix pour un développement territorial durable? equiterre vous donne son avis sur la question. Page 2

### Pionniers à Bâle: le Gundeldinger Feld ou un exemple du développement durable d'un quartier

Matthias Scheurer, co-initiant de la réaffectation de cette friche industrielle bâloise, nous fait part de son expérience, des problèmes rencontrés et de l'évolution de ce quartier vers le développement durable. Page 7



## Quartiers durables : gadget ou symbole ?

Que penser de la vague «quartiers durables» qui déferle au niveau médiatique, dans les associations et dans les collectivités publiques ? Est-ce un gadget à la mode ou le véritable symbole d'une société qui s'urbanise de plus en plus et prend son destin en main pour le gérer de manière durable ?

A equiterre, désirant croire à ce renouveau, nous agissons pour que les quartiers durables symbolisent un combat de longue date : faire aimer la vie en ville pour éviter de miter notre territoire et nos paysages. Mais notre idée est bien de rendre l'ensemble d'une ville durable et pas seulement des petits îlots réservés uniquement à quelques personnes. C'est la raison pour laquelle, à nos yeux, les objectifs et les principes qui sous-tendent les quartiers durables doivent être appliqués à la création de nouveaux quartiers certes, mais également à la réhabilitation d'anciens quartiers. En effet, in fine, le développement durable doit s'inscrire sur l'ensemble du territoire urbain et profiter à l'ensemble de la population.

**Natacha LITZISTORF**  
Directrice



# Les quartiers durables : un instrument de choix pour un développement territorial durable

Phénomène en pleine expansion, les quartiers durables fleurissent un peu partout dans le monde. A travers cet article, nous voulions vous faire partager nos expériences et opinions sur ces expressions urbaines du développement durable, parfois considérées comme un simple effet de mode.

## Ecoquartier ou quartier durable ?

Le débat est ouvert : parle-t-on d'écoquartier ou de quartier durable ? Les définitions sont vagues et la distinction entre les deux termes peu évidente.

Au sens strict et en théorie, dans un écoquartier, l'accent est prioritairement mis sur la réduction de l'empreinte écologique, tant au niveau de la construction, de l'exploitation que de la démolition du quartier. Par contre, dans un quartier durable, la vision est élargie : ce sont les principes des trois pôles du développement durable qui doivent être pris en compte.

Dans la pratique, cette distinction est beaucoup plus floue et les termes ne sont pas toujours utilisés à bon escient. Mais tergiverser sur ce débat sémantique ne mène concrètement à rien : l'important est que tout le monde tire à la même corde !

## Les raisons d'être des quartiers durables

Pourquoi les quartiers durables ont-ils tellement le vent en poupe ? Parce qu'ils s'avèrent adaptés pour répondre à un défi actuel, celui de maîtriser la croissance urbaine et de garantir une bonne qualité de vie pour tous. Ils peuvent être considérés comme un des instruments à mettre en œuvre pour réaliser 3 objectifs majeurs, à savoir :

### Préserver les paysages en densifiant la ville...

La Suisse est urbaine et tend à l'être toujours plus. Les couronnes périphériques, attrayantes pour une population aisée, avide de calme et de verdure, s'urbanisent et s'étendent, grignotant toujours plus le territoire.

Le sol, l'une de nos ressources naturelles les plus précieuses<sup>1</sup>, est soumis à forte pression. Pour prendre conscience du rythme effréné auquel nous gaspillons cette ressource, citons un seul

chiffre : en Suisse, chaque seconde, près d'un mètre carré de terres cultivables est transformé en surfaces d'habitats et d'infrastructures<sup>2</sup>. Limiter la consommation du sol, c'est donc aussi freiner le morcellement des paysages naturels et agricoles et préserver leur diversité pour les générations futures. Il faut construire

## Testez vos connaissances sur les quartiers durables !

### 1. En Suisse, de combien de mètres carrés la surface dévolue à l'habitat et aux infrastructures augmente-t-elle chaque jour ?

- a) 7'140m<sup>2</sup> (1 terrain de football)
- b) 74'304m<sup>2</sup> (10 terrains de football)
- c) 178'500m<sup>2</sup> (25 terrains de football)

### 2. Aux Pays-Bas, la densité de population est de 399 habitants par mètre carré, en Autriche de 97, et en Suisse, combien y a-t-il d'habitants au mètre carré ?

- a) 179
- b) 412
- c) 76

### 3. De combien la consommation d'énergie d'une maison énergétiquement efficiente (Minergie par exemple) peut-elle être réduite par rapport à une maison traditionnelle ?

- a) environ 10%
- b) environ 30%
- c) environ 50%

Source : Office fédéral de la statistique [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) & le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, [www.uvek.admin.ch](http://www.uvek.admin.ch)

1. b) C'est la surface d'environ 10 terrains de football qui plus de la moitié de la ville de Berne / 2.a) La Suisse est un pays dont la densité de population est une des plus élevées d'Europe. De plus, environ 1/4 de la surface de la Suisse est considérée comme territoire improductif (montagnes, etc.) / 3.c) Au niveau économique aussi, les maisons énergétiquement efficientes sont intéressantes : en plus d'une diminution des charges, après 30 ans, la valeur d'un bâtiment efficient en énergie est de 9% plus élevée que celle d'un bâtiment normal.

Réponses

<sup>1</sup> «L'environnement suisse ; statistiques de poche 2007», Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2007  
<sup>2</sup> «L'utilisation du sol : hier et aujourd'hui», Office fédéral de la Statistique, Neuchâtel, 2001, 31p.

la ville dans la ville, densifier les noyaux urbains existants. Dans une vision de développement territorial durable, la création de quartiers durables au centre-ville est donc à considérer comme un levier d'action pour ralentir l'étalement urbain et préserver les paysages.

... tout en y améliorant la qualité de vie...

A condition qu'elle soit réfléchie selon les principes du développement durable, la densification des centres urbains ne s'oppose pas à l'amélioration de la qualité de vie. Au contraire, elle est susceptible de l'améliorer en offrant un cadre de vie adapté aux besoins de tous et qui favorise des modes de vie sains. De plus, habiter en ville comporte plusieurs avantages bien pratiques au quotidien: les infrastructures et services publics sont nombreux, les réseaux de transports en commun denses et les commerces et services proches.

... et en réduisant l'empreinte écologique des habitants

En termes d'empreinte écologique, nous consommons beaucoup trop d'énergie et de ressources. Et quand on sait que le logement et la mobilité sont des domaines à fort impact environnemental<sup>3</sup>, on saisit toute l'importance de consentir des efforts sur ce plan. Créer des quartiers durables avec des bâtiments consommant peu d'énergie (ou carrément autonomes) et reliés efficacement aux transports publics en est un.

Conçus en fonction des principes du développement durable et conciliant préservation de l'environnement, efficacité économique et équité sociale, les quartiers durables peuvent être les vecteurs d'un développement territorial durable. Pourtant, s'ils ont le potentiel de faire émerger cette nouvelle façon d'envisager la ville en se posant en véritables exemples des «mutations urbaines amorcées pour négocier le virage de la durabilité»<sup>4</sup>, ils se résument aussi parfois à une étiquette galvaudée



**Les quartiers durables vont dans le sens d'une meilleure cohabitation entre les ambitions humaines et la préservation de la nature en milieu urbain.**

pour faciliter la promotion d'un projet envers les investisseurs et son acceptation par la population.

#### **Des quartiers durables pour l'agglomération lausannoise**

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) a choisi le projet «Des quartiers durables pour l'agglomération lausannoise» comme projet-modèle pour un développement durable du milieu bâti<sup>5</sup>. Actuellement, equiterre et Tribu'architecture, un bureau d'architectes lausannois sont mandatés par le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), pour développer un outil d'évaluation et d'aide à la décision. Adaptable à différentes échelles et temporalités, il permettra aux collectivités d'évaluer leur projet de développement dans une perspective de durabilité et d'y apporter les mesures correctrices le plus en amont possible.

Dans un deuxième temps, l'outil sera adapté à la problématique de la réhabilitation car les enjeux de durabilité des quar-

tiers se trouvent aussi et surtout dans la rénovation de ceux qui existent déjà!

La pertinence de l'outil sera testée sur plusieurs projets d'urbanisme en cours, notamment celui de l'écoquartier projeté, dans le cadre du projet Métamorphose, sur les Plaines du Loup et sur celui des friches de Malley. Une fois développé, l'outil sera utilisable par toute collectivité locale désirant améliorer le cadre de vie de ses administrés. L'encadré «Des critères incontournables» vous donne un aperçu des principes et éléments clés retenus dans notre matrice d'analyse.

#### **Un instrument de choix pour le développement territorial durable**

En conclusion, les quartiers durables, qui suscitent un intérêt médiatique certain, sont l'expression de cette nouvelle façon de penser la ville: remettant l'humain et la nature au centre des projets d'urbanisme, ils favorisent le retour de la qualité de vie et de la convivialité en milieu urbain. Et c'est bien en repensant les quartiers d'une ville en fonction des besoins de chacun que l'on arrivera à positiver son image, à redonner envie aux gens de vivre en ville, de vivre la ville et d'y prendre goût.

**Camille Rol**  
chargée de projet à equiterre

<sup>3</sup> «Consommation respectueuse de l'environnement», Office fédéral de l'environnement, Berne, 2006

<sup>4</sup> «L'écoquartier, pivot d'une politique durable de la Ville», LaRevueDurable, n°28, février-avril 2008, Fribourg

<sup>5</sup> Le titre de «projet-modèle pour un développement territorial durable» est donné à des projets novateurs, principalement soutenus par l'ARE, dans les domaines de la politique des agglomérations, du développement durable du milieu bâti et des synergies dans l'espace rural. Pour plus d'informations sur les projets-modèles, consultez le site de l'ARE, [www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)



(Source : © Ville de Lausanne, brochure « Lausanne, objectif qualité de vie ». Illustration de Denis Kormann)

**Favoriser une mixité sociale et un accès équitable au logement est un objectif incontesté des quartiers durables.**

## Des critères incontournables

Voici quelques éléments essentiels d'un quartier durable selon le projet-modèle pour un développement territorial durable qu'équiterre mène actuellement :

### Volonté politique et engagement de tous

La volonté politique est une condition nécessaire mais pas suffisante. Il faut aussi que tous les acteurs du projet intègrent et appliquent le principe de responsabilité commune mais partagée. Un quartier durable, c'est l'affaire de tous !

### Maîtrise des coûts

Pour donner envie de créer un quartier durable, il faut démontrer que les coûts globaux (construction, exploitation et déconstruction) sont maîtrisés et supportables pour la collectivité publique. C'est au niveau de l'équilibrage des finances publiques que l'efficacité économique doit donc être prise en compte.

### Équité dans l'accès au logement et mixité sociale

Dans un quartier durable, un des enjeux majeurs est de mettre en place les conditions cadres qui favorisent la mixité sociale et une vie de quartier riche, faite d'échan-

ges entre les habitants. Ainsi, il faut créer des logements de tailles et de types différenciés afin de permettre à chacun (étudiants, personnes seules, familles, personnes âgées, etc.) de s'y installer.

### Gouvernance et convivialité

En amont du projet déjà, il faut tenir compte de l'avis et des besoins des habitants en réalisant des démarches participatives. Ensuite, une fois le quartier réalisé, il faut donner la possibilité à chacun de participer à la vie collective et ainsi promouvoir la gouvernance du quartier par ses propres habitants. C'est en permettant aux gens, grâce à des structures communes et associatives notamment, de gérer ensemble leurs lieux de vie que des valeurs telles que la solidarité et la convivialité sont susceptibles de s'ancrent au quotidien.

### Mobilité durable

Concilier les différents moyens de transports tout en privilégiant les modes doux

et favorables à la santé (marche, vélo) est un autre élément clé. Concevoir la voirie prioritairement en fonction des besoins de la mobilité douce et réduire la circulation au sein du quartier demandent une certaine mixité fonctionnelle (proximité des services et commerces) et une desserte performante en transports publics. Avec une juste place redonnée aux piétons, la sécurité de tous les usagers s'en trouve augmentée.

### Economie des ressources

Un quartier durable doit être conçu de manière à économiser les ressources naturelles et à minimiser l'empreinte écologique des bâtiments et des habitants. Cela passe notamment par la conception d'un bâti mariant efficacité énergétique et confort d'usage, la mise en place d'infrastructures facilitant par exemple le tri des déchets, le choix d'appareils électroménagers économes en énergie et la sensibilisation des habitants aux bonnes habitudes à adopter.

## LITTERATURE

### Développement durable du quartier – Quatre quartiers pilotes, 2005 & Développement durable des quartiers – Points de friction, 2007 office fédéral de l'énergie



Pendant quatre ans, le projet-pilote «développement durable des quartiers» a été mené en collaboration par les Offices fédéraux de l'énergie (OFEN), du développement territorial (ARE) et du logement (OFL).

A travers les deux rapports édités, les critères pour un développement durable à l'échelle du quartier, les mesures prises dans les quartiers pilotes et les difficultés rencontrées sont finement détaillées. Les

publications, en format pdf, peuvent être téléchargées gratuitement sur le site de l'OFEN, [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)

### L'écoquartier, brique d'une société durable, LaRevueDurable, N°28, février-avril 2008, Cerin, Fribourg



Le dossier du numéro 28 (février – avril 2008) de LaRevueDurable est consacré au thème des écoquartiers. Les principaux projets français et suisses y sont présentés grâce à des fiches thématiques bien conçues. Les

différents articles du dossier se penchent eux sur des aspects clés d'un urbanisme durable, tels que la mobilité, l'aménagement participatif, la requalification de quartier, la négociation avec les promoteurs. Les numéros de LaRevueDurable peuvent être commandés via le site Internet [www.larevuedurable.com](http://www.larevuedurable.com)

## SITES WEB

### [www.wohnen-nachhaltigkeit.ch](http://www.wohnen-nachhaltigkeit.ch) (Habitat et développement durable)

Recherchez-vous des informations sur le thème construire et habiter qui intègrent si possible la notion de respect de l'environnement, de l'économie et de la société? Vous en trouverez de qualité sur le site «Habitat et développement durable». Ce dernier s'adresse tant aux experts qu'aux amateurs à la recherche d'idées et de solutions concrètes pour rendre leur habitat plus durable. Un site à recommander et à découvrir!

### [www.eco-bau.ch](http://www.eco-bau.ch)

eco-bau est la plate-forme commune des offices et services de la Confédération, des cantons et des villes. Elle comprend des recommandations et des instruments pour la planification, la construction et la gestion de bâtiments sains et écologiques. Elle liste également les possibilités de formation complémentaire et fournit des liens intéressants vers des services publics, les droits relevant de la construction et des documentations de qualité.



© Ville de Lausanne

**Le quartier durable des Plaines-du-Loup est prévu sur une zone actuellement occupée en majorité par des équipements sportifs. Bâties à l'origine en dehors de la ville, les installations sportives sont aujourd'hui noyées dans le tissu urbain.**

## PROJETS

### Des quartiers durables pour l'agglomération de Lausanne

Dans les 10 à 15 prochaines années, le projet «Métamorphose» va changer le visage de Lausanne. Entre autres opérations de grande ampleur, un quartier durable de 3000 logements est planifié à la Pontaise, emplacement actuel du stade olympique. Le quartier projeté ne sera pas une simple accumulation de bâtiments écologiques: le défi est de densifier la ville tout en améliorant sensiblement la qualité de vie des habitants. Préservation de l'environnement, promotion de la mobilité douce, participation de la population, renforcement de la cohésion sociale et viabilité économique ne sont que quelques-uns des aspects du développement durable intégrés au projet. Prochainement, le quartier projeté sera évalué grâce à un instrument développé conjointement par la Confédération, le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne, Schéma directeur de l'ouest lausannois, equiterre et Tribu'architecture. Son usage permettra d'apprécier le projet selon des critères sociaux, économiques et environnementaux du développement durable. Pour plus d'informations: [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

### Un quartier durable au bord du lac de Bière

L'association «Communauté d'intérêts Baie du Lac» (Bière) a été constituée dans le but de réaliser un quartier sans voiture et labellisé Minergie. Les initiateurs de ce projet sur la Baie de Nidau justifient notamment leur démarche par le fait que 30% des foyers biennois n'ont pas de voiture et que le déplacement, à pied ou à bicyclette, de la baie au centre-ville est très facile.

Le projet a déjà été redimensionné car le territoire de 3000m<sup>2</sup> était trop petit pour y construire un quartier. C'est donc le concept d'un bâtiment économe en consommation d'énergie avec 36 logements qui a été retenu. La ville de Bière, qui supporte cette démarche, est disposée à mettre son terrain en droit de superficie à disposition et à examiner la demande de permis de construire. Dans un second temps, sur la partie du terrain restante, un grand parc pourrait voir le jour.

## PORTRAIT DE MEMBRE



La parole est donnée à Miranda Martin, de Genève

### Quelle est votre activité professionnelle?

Je suis professeure d'anglais indépendante, ce qui me plaît bien car je suis en contact avec une grande diversité d'individus et d'organisations. Cette année j'ai enseigné à une vingtaine d'enfants, ainsi qu'à une trentaine d'adultes travaillant dans différents domaines – dont un îlotier vert qui m'a beaucoup appris sur son métier et la gestion des déchets.

### Comment avez-vous fait la connaissance d'equiterre?

C'était à la conférence S-Dev 05, quand j'ai assisté à une présentation d'equiterre sur le thème de l'intégration de la santé dans l'aménagement urbain. Je l'ai trouvée très intéressante et très convaincante dans son appel à mieux prendre en compte l'élément humain dans les détails de l'aménagement urbain. Suite à cette expérience, je suis allée sur le site internet d'equiterre, et j'ai décidé de devenir membre.

### Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement chez equiterre?

L'approche d'equiterre est à la fois idéaliste et réaliste. Les discours de ses collaborateurs sont remplis de bon sens, et leurs actions sur le terrain, en partenariat avec les collectivités publiques, apportent une amélioration concrète à la qualité de vie des populations touchées par leurs projets. A titre personnel, j'ai aussi bien apprécié la sortie récente au Lac de Thoun, où j'ai découvert la région avec des gens sympas de différents coins de la Suisse.

## BONNE CONTINUATION CLAUDIA !

Claudia Bogenmann a débuté à equiterre en 2005 par une large contribution à un grand projet en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme. C'est à ce moment que cette politologue confirmée a dû contracter le virus du développement territorial durable! La suite de son parcours au sein de notre équipe a confirmé cet engouement et c'est donc tout naturellement qu'elle nous



quitte pour poursuivre des études d'urbanisme à Paris. Convaincus qu'elle brillera là-bas autant qu'elle a brillé à equiterre, nous la remercions de tout ce qu'elle nous a apporté: un bel équilibre entre rigueur, conviction et amour du travail bien fait dans la joie et la bonne humeur.

## BONNE CONTINUATION SAMUEL !



Samuel de Rougemont a accompagné equiterre sur des questions de gestion du parc informatique, de conception de bases de données et de logistique, notamment pour la communication.

Ce féru d'informatique formé aux Etats-Unis vole désormais vers de nouveaux défis. Nous le remercions de son engagement dans notre association et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière!

## BIENVENUE NICOLE !



Nous avons le plaisir d'accueillir Nicole Weydknecht, historienne, actuellement en formation en développement durable à l'Université de Bâle et qui a rejoint notre équipe depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Basée dans nos bureaux de Berne, elle s'occupe principalement de communication et sera amenée à gérer des projets pour la partie alémanique et nationale. Nous sommes heureux d'avoir en nos rangs une femme motivée, riche d'activités extra-professionnelles, et nous nous réjouissons de faire un bout de chemin ensemble!

## BIENVENUE MARCO !

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée parmi nous de Marco Engebien, depuis le 1<sup>er</sup> août. Il est principalement basé dans notre bureau de Genève, mais ses fonctions de gestion administrative de l'ensemble de l'association (comptabilité, fichier membres, organisation logistique de la communication) l'amènent à être également présent dans notre secrétariat bernois. C'est un grand plaisir d'intégrer dans notre équipe un homme engagé et actif dans d'autres cercles, un homme qui saura nous faire profiter de ses compétences professionnelles et de sa joie de vivre!



# Interview

## Pionniers à Bâle: le Gundeldinger Feld ou un exemple du développement durable d'un quartier

Kantensprung AG est la société qui a initié et pris en charge la reconversion de la zone industrielle Gundeldinger Feld en un centre de quartier vivant répondant aux exigences du développement durable. equiterre s'est entretenue avec Monsieur Scheurer, directeur de l'entreprise, pour comprendre le déroulement de ce processus de réaménagement.



Matthias Scheurer

**Comment vous est venue l'idée de donner à cette ancienne zone industrielle une affectation durable ?**

Matthias Scheurer (MS) : l'ancienne zone d'usines est située au cœur d'un grand quartier résidentiel dépourvu de centre. La proximité

de la gare, d'arrêts de tram, de bus et de grands quartiers commerçants ajoutent une valeur au site. Nous savions en outre que de nombreuses institutions de quartier (par exemple centre de familles, bibliothèque de quartier, secrétariat de quartier, petites entreprises artisanales et structures artistiques locales) étaient depuis longtemps à la recherche de locaux appropriés. Les dimensions généreuses et l'esthétique des halles, des locaux d'usines et des bureaux construits au tournant du siècle nous ont également séduits.

**Quelles ont été les principales mesures prises pour parvenir à réaliser cette conversion ?**

MS: il a fallu, tout d'abord, un concept de construction. En ce qui nous concerne, nous avons décidé de récupérer les matériaux de construction chaque fois que cela était possible et donc de ne pas démolir ce qui était encore «utilisable». Ensuite, nous avons eu besoin d'un «concept d'implantation», soit une représentation probante du projet en termes d'affectation de la zone. A ce stade, il a fallu déterminer qui devait y être impliqué, favoriser les collaborations et se soutenir. Nous avons établi des critères pour sélectionner les postulants. Puis, il a été nécessaire de préciser également ce qui allait bien ensemble et était à même de se compléter. Dans notre cas, les piliers

du concept s'intitulaient et s'intitulent toujours «intégration, écologie, référence de quartier».

Une troisième mesure concerne la réticence des riverains. Ceux-ci n'ont pas manifesté d'opposition même au début du projet, certainement aussi parce que notre concept de reconversion respectueux des matériaux, n'impliquait pas, sur le site, la présence d'un chantier de plusieurs années. En outre, notre concept garantissait aucune augmentation du trafic motorisé dans un quartier déjà en proie à ce type de nuisances.

**A quels obstacles avez-vous été confronté lors de la reconversion ?**

MS: On sait d'expérience que trois types d'obstacles peuvent bloquer un projet et risquer d'entraîner sa mort: une définition lacunaire ou erronée des besoins, des banques peu généreuses et des autorités de la construction bornées.

Dans notre projet, ce ne fut pas le cas. La définition des besoins s'est révélée fiable (500 intéressés). Ensuite, contrairement à tous les autres établissements financiers, la Banque Alternative Suisse (BAS) ne nous a pas jugés uniquement sur notre capacité financière (capital actions de 100'000 francs) ou sur la valeur de liquidation de notre projet. Quant à l'autorisation de construire, nous en disposons d'une qui a permis la réalisation de nos projets en interprétant la Loi sur les constructions qui, à l'origine, n'est pas spécifiquement faite pour les reconversions. La philosophie de réaménagement du Gundeldinger Feld, très orientée «développement durable» et inscrite dans le cadre de la société 2000 Watts, a certainement aussi joué un rôle positif.

**Quelles modifications devraient être apportées en Suisse pour qu'émergent plus de territoires prenant en compte le développement durable ?**

MS: C'est un vaste débat! Je pense avant

## Du territoire industriel au centre de quartier

L'ancienne usine Sulzer Burkhardt S.A. se situait en plein cœur d'un quartier d'habitation et d'industrie construit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Quand Sulzer se retira en 1999, la Kantensprung S.A. fut mandatée par la ville pour réaffecter cette friche industrielle selon des critères écologiques, sociaux et économiques. Après la phase de transformation, les bâtiments ont été adaptés à de nouvelles fonctions. Aujourd'hui Le Gundeldinger Feld, lieu vivant et attractif, offre 270 emplois répartis entre 60 ateliers, organismes et entreprises de services, de loisirs, de culture et formation.

Pour plus d'informations : [www.gundeldingerfeld.ch](http://www.gundeldingerfeld.ch)



**Le centre du quartier se situe dans les anciens bâtiments de l'industrie Sulzer-Burkhardt.**

tout, qu'il faut considérer la notion de développement durable au sens large, en d'autres termes, conceptualiser les projets de manière durable. Il faut tenir compte de leurs dimensions économique, écologique et sociale: un rapide profit est donc exclu; tout comme les objets non rentables, la mixité est encouragée, rendant ainsi les «monocultures sociales» désuètes – qu'il s'agisse de lotissements, de logements sociaux ou au contraire de «Gated Communities» réservées aux élites. En fonction des remarques faites précédemment, nous devons également relever que le bailleur de fonds qui investit dans des projets durables de quartier doit aussi s'y retrouver financièrement. Dans notre publication «Du rêve à l'espace», consacrée aux projets de reconversion, le chroniqueur en architecture et en implantations, Benedikt Loderer, les nommait les «capitalistes du social». Les banques doivent, en conséquence, revoir leur manière de penser et ne pas considérer les projets durables de reconversion uniquement en fonction de leur valeur de liquidation, mais également selon leur potentiel de développement. Le service de l'urbanisme, qui délivre les permis de construire, doit ensuite encourager ce type de projets et interpréter favorablement les lois afin ne pas empêcher leur mise en œuvre.

Interview: Peter Zemp



## Mieux connaître notre engagement grâce aux « equithèmes »

Il y a de la nouveauté sur le site Internet d'equiterre! Dans la rubrique «Bon à savoir → equiterre», vous pouvez désormais télécharger des fiches résumant les enjeux centraux des domaines sur lesquels travaille equiterre.

Réalisées afin de mieux communiquer sur notre engagement pour la promotion du développement durable en Suisse, elles vous permettront de bien cerner nos priorités et domaines d'action.

Actuellement, la collection «les equithèmes» compte 5 fiches sur les thématiques suivantes:

- Energie et climat
- Mobilité
- Urbanisme et développement territorial
- Consommation et déchets
- Santé et alimentation

Prochainement, en fonction des nouveaux projets et actualités d'equiterre, d'autres fiches viendront s'ajouter à celles déjà mises en ligne.

## Droit de recours: les autorités au-dessus de la loi ?

Déjà très relativisée et réglementée, la possibilité accordée à un certain nombre d'ONG se vouant à la défense de la nature, du paysage et de l'environnement de faire appel de décisions administratives susceptibles de violer les règles légales risque une nouvelle restriction.

Le 30 novembre prochain, en effet, le peuple et les cantons devront se prononcer sur l'initiative populaire déposée par le parti

radical. Le texte proposé «Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse!» vise à empêcher l'usage de ce droit pour tout projet émanant d'un vote du peuple ou d'une assemblée élue, ce qui reviendrait à mettre le peuple et les élus au-dessus des lois!

Si l'initiative était acceptée, les décisions concernant des projets privés pourraient toujours être soumises à la justice mais celles relatives à des projets publics ne le seraient plus. Pourtant, ce sont généralement les projets publics qui sont les plus importants et qui représentent le plus de risques d'atteintes à la nature et à l'environnement! De plus, les arguments soutenant cette initiative ne sont pas valables: les associations ne sont responsables que de 1% des recours déposés contre des projets de construction. Dans 99% des cas, ce sont des privés ou des riverains qui ralentissent ces projets!

Avec l'ensemble des ONG environnementales, equiterre s'oppose à mettre davantage en péril l'environnement, le paysage et la nature, valeurs essentielles d'un développement durable.

Plus d'informations sur le droit de recours: [www.droit-de-recours.ch](http://www.droit-de-recours.ch)



**Signez l'initiative populaire «Non au démantèlement de l'utilité publique!»**

**Soutenez le développement durable, devenez membre d'equiterre !**

Membre individuel: CHF 70.-  
AVS/AI, étudiant(e), chômeur(-euse): CHF 20.-  
Membre collectif: CHF 300.-  
Donateur(-trice): montant au choix

## Pour que les jeux de loterie continuent de profiter à l'utilité publique

Depuis de nombreuses années les bénéfices des jeux de loterie sont reversés à des activités d'utilité publique, sportives, éducatives, culturelles, sociales et depuis peu environnementales.

Face à diverses tentatives de mettre en péril ces affectations, ce qui toucherait d'innombrables activités et projets d'intérêt public, une initiative populaire a été lancée ce printemps. Elle vise à inscrire, dans la Constitution fédérale, le principe que les jeux d'argent soient au service de l'utilité publique. De plus, elle spécifie que cantons et Confédération doivent veiller à prévenir la dépendance au jeu.

Grâce au soutien de la Loterie Romande, equiterre a pu mener à bien de nombreux projets notamment dans les domaines de l'information, de la promotion de la santé, du développement durable et de la formation. Ayant ainsi pu directement expérimenter l'utilité de ce type de partenariat, equiterre soutient activement cette initiative. Faites de même en téléchargeant les feuilles de signatures sur le site Internet [www.biencommun.ch](http://www.biencommun.ch)!

### IMPRESSUM

equiterre info, n° 03/2008, octobre 2008

Anciennement SPE-info

**Rédaction:** Camille Rol

**Textes:** Camille Rol, Peter Zemp,

Natacha Litzistorf, René Longet

**Images:** Natacha Litzistorf, equiterre,

Camille Rol, Ville de Lausanne,

Denis Kormann, Kantensprung AG,

Loterie Romande

**Graphisme:** Chatty Ecoffey, Genève

**Traduction:** Susanne Tober et Nicole

Weydknecht, Interserv SA

**Tirage:** 3'700 ex., Cyclus Print recyclé

**Conditionnement:** Association Réalise,

Genève

**Edition:** equiterre (anciennement SPE)

Rue des Asters 22, 1202 Genève

Tél: 022 / 329 99 29

Fax: 022 / 320 39 77

e-mail: [info.gef@equiterre.ch](mailto:info.gef@equiterre.ch)

Internet: [www.equiterre.ch](http://www.equiterre.ch)

Compte postal: 12-20371-0

**equiterre**

Partenaire pour le développement durable